



Union des Syndicats SUD du Groupe Safran

144 boulevard de la Villette, 75019 Paris

<http://www.sud-safran.com> - contact@sud-safran.com

Solidaires
Union
syndicale

Mardi 12 février 2013

Négociations Annuelles Obligatoires

Réunion du 7 février 2013

Jeudi 7 février 2013 a eu lieu la 2^{ème} réunion de négociation des salaires 2013. Nous reproduisons ici les propositions de SUD et celles de la direction lors de cette réunion.

Propositions SUD :

- ✓ **Garantie du décollement pour que les augmentations des ex-SME soient pérennes après juillet**
- ✓ **Augmentation générale uniforme pour tous, cadres et non-cadres, de 100 € avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2013**
- ✓ **Suppression des parts variables et attribution de ces sommes à l'AG (budget 1 million € pour 60 hauts cadres ex-SPS et pouvant être étendu à ex-SME).**
- ✓ **Allocation annuelle ex-SPS (3958 € en 2012) étendue à l'ensemble du personnel Herakles et revalorisation de celle-ci.**
- ✓ **Clause de revoyure.**
- ✓ **Prime de quart à 150 € (ex-SME).**
- ✓ **Revalorisation des primes liées à la nature du travail de 10 %.**
- ✓ **Octroi de la J1 (prime d'exposition aux risques pyrotechniques) à l'ensemble du personnel et revalorisation à 5 €.**
- ✓ **Pour l'ensemble du personnel, harmonisation et revalorisation de l'ASTE.**
- ✓ **Intégration dans l'accord salarial des données attendues lors de la présentation de l'application de la NAO 2013 afin d'obtenir un réel bilan des effets de la politique salariale.**

PROPOSITIONS DIRECTION

➤ Non Cadres ex-SME et ex-SPS

- Augmentations générales :
1.3% (+ 0.1% *par rapport à l'ancienne proposition Direction*)
et **AG mini garantie de 35€**(*apparition d'un mini garanti*)
date d'application : 01/03/2013 (*pas de changement*)
- Augmentations Individuelles :
1.3% (+0.05% *par rapport à l'ancienne proposition Direction*)
0.15% d'AI spécifiques (+0.05%) concernant principalement l'égalité F/H, évolutions de carrière et Séniors
effet ancienneté de 0.1%.
date d'application : 01/04/2013 (*pas de changement*)
- **Garantie Pluriannuelle de 6% d'augmentation (basée sur le Brut hors ancienneté) si moins de 6% sur 2010,2011 et 2012. La compensation pour atteindre les 6% serait appliquée au 01/06/2013. (nouvelle mesure)**

➤ Cadres

Ex-SM

- Augmentations générales :
1.3% (+ 0.1% *par rapport à l'ancien proposition Direction*)
date d'application : 01/03/2013 (*pas de changement*)
- Augmentations Individuelles :
1.45% (+0.1% *par rapport à l'ancienne proposition Direction*)
0.10% d'AI spécifiques concernant principalement l'égalité F/H et les jeunes embauchés
(*pas de changement*)
date d'application : 01/04/2013 (*pas de changement*)

Ex-SPS

- Augmentations générales : Néant (*pas de changement*)
- Augmentations Individuelles :
2.75% (+0.2% *par rapport à l'ancienne proposition Direction*)
0.10% d'AI spécifiques concernant principalement l'égalité F/H et les jeunes embauchés
(*pas de changement*)
date d'application : 01/04/2013 (*pas de changement*)
Garantie d'une AI mini correspondant à 1% du salaire moyen des cadres ex-SPS, c'est à dire 53€(apparition d'une AI mini pour ceux qui auront une AI).

Autres mesures :

Revalorisation des primes liées à la nature du travail de 1.3%. (*1.2% précédemment soit +0.1%*)

Prime annuelle ex-SME : Elle passerait de 2790€ à 2825€ pour les Ouvriers et de 3090€ à 3125€ pour les AM.(nouvelle mesure)

Allocation annuelle ex-SPS : Son montant mini garanti serait de 3950€(nota : en 2012 le montant réel a été de 3958,80€) (nouvelle mesure)

ASTE : elle serait revalorisée à 30€(nouvelle mesure de quelques centimes d'euro)

Faites les comptes . . . 0.1% pour 3 000 € de salaire brut c'est 3€ brut !